

Compte rendu conseil municipal du 23 février 2023

Le jeudi 23 février 2023 les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire à la Mairie de Mauroux

Étaient présentes : Mesdames Da Costa, Rosier

Étaient présents : Messieurs Anselmi, Fouassin, Kodden, Lecourt, Soulié, Xuereb

Absences excusées : Catherine Maisonneuve, Mustapha R'Ghiga, Marion Dias (pouvoir T.Kodden), Michel Calvet (pouvoir L.Da Costa), Karine Defferrard (pouvoir à J.M.Xuereb)

Secrétaire de séance : Thierry Fouassin

A l'ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 novembre 2022

Approuvé à l'unanimité

- Autorisation de poursuite donnée au comptable public pour le recouvrement des produits locaux

Le comptable public est autorisé au recouvrement des créances de la commune.

Approuvé à l'unanimité

- Mise à jour de la convention ESCORT avec le SDIS

Monsieur le Maire nous informe de la mise à jour de la convention ESCORT. C'est un logiciel concernant la gestion des bornes à incendie par le SDIS. Les utilisateurs du logiciel seront les secrétaires et Tom Kodden qui sera également le correspondant de la Préfecture.

Approuvé à l'unanimité

- AQUARESO : modification des statuts

Monsieur le Maire nous informe que suite au retrait du SDIS, Aquareso proposera d'assurer cette mission ; les statuts de ce syndicat doivent être modifiés en conséquence.

A Mauroux, pour l'instant, nous avons un contrat avec la SAUR pour assurer cette mission.

Approuvé à l'unanimité

- **SIFA**

Demande d'adhésion de la commune de Marminiac.

Approuvé à l'unanimité

- **Contrat de communication**

Monsieur le Maire propose de passer un contrat de communication pour la création de l'Écho Maurouxois, la mise à jour du site internet, la création de newsletters, d'invitations, d'affiches et de flyers pour un montant de 250 €/mois. Pour une durée du 01-03-2023 au 28-02-2024.

Approuvé à l'unanimité

- **Solidarité : séisme en Turquie et Syrie**

Monsieur le Maire propose de faire un don de 500 € au FACECO

Créé en 2013, le Faceco (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) est un fonds de concours géré par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Vote: Pour 10
Abstention 1 (Jean Pierre Soulié)

- **Ligne POLT (Paris/Orléans/Limoges/Toulouse)**

Monsieur le Maire propose de délibérer en faveur du maintien de la desserte de la ligne de chemin de fer POLT et de sa modernisation pour éviter l'enclavement de notre département. Cette délibération est commune au Département du Lot ainsi qu'à l'ensemble des communes qui ont souhaité s'exprimer sur le sujet.

Approuvé à l'unanimité

- **Questions diverses**

Monsieur le Maire

CCVLV

Nous parlons du rapport d'orientation budgétaire 2022

Bon taux d'endettement de 2,6%

Dérive dans les charges à caractères générales

Culture : commission de travail sur le souhait de la population

PLUI

Vote : Abstention de trois communes dont Mauroux. Le règlement n'a pas été mis à jour suite aux remarques de JM Xuereb. Les Maires sont dans l'attente des documents définitifs qui seront envoyés aux personnes publiques associées. Les 27 conseils municipaux ont 3 mois pour voter le PLUI.

Département

Budget à la hausse pour les dépenses sociales et des aides aux foyers pour des panneaux photovoltaïques.

Travaux 2023

Signalisation prévu pour (mi mars)

Travaux La Garenne (trottoirs et éclairage) (mars)

Mûr de l'école (juillet)

Toiture école maternelle (juillet-août)

Visite du SDAIL prévue en mars pour l'église de Cabanac.

Energie renouvelable, le parc de Lacapelle-Cabanac ouvrira début 2024

Nadège Rosier et BSI ont présentés aux membres du SIVU un tableau EMI qui pourrait être utilisé à l'école maternelle.

Séance levée à 22h00

